

N° dossier : EAU/AUT/26/0792

AVIS

En exécution de l'article 24 (1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'Administration Communale de Betzdorf a introduit une demande d'autorisation pour l'exploitation de la source « Giedgendall 1 » (SCC-121-01) à Betzdorf.

Berg, le 6 octobre 2026.
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Betzdorf certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation de l'Administration Communale de Betzdorf pour l'exploitation de la source « Giedgendall 1 » (SCC-121-01) à Betzdorf,

est publié et affiché dans toutes les sections de la commune de Betzdorf aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 6 octobre 2026.

Berg, le 6 octobre 2026.
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
f GemengBetzder @ gemeng_betzder
betzdorf.lu